

Concours SSC 2010 Réglage

Communiqué de presse du 20 janvier 2010

Dans le but de promouvoir et sauvegarder le savoir-faire horloger, la Société Suisse de Chronométrie (SSC) organise un concours pour les élèves du domaine de l'horlogerie sur le thème du Réglage.

Ce concours est ouvert à tous les élèves de 3^e année en CFC ou année de certification de praticien, des Ecoles d'Horlogerie et Centres d'apprentissage de l'industrie horlogère en Suisse, ainsi qu'aux élèves qui font leur apprentissage dans des ateliers privés suisses.

Les concurrents recevront, fin février, un mouvement de base identique, fourni par la SSC. Ces mouvements assemblés, ajustés et réglés par les concurrents seront ensuite examinés par le Contrôle Officiel Suisse des Chronomètres (COSC) qui vérifiera s'ils sont conformes à la norme de précision ISO 3159.

Les résultats seront publiés début septembre 2010 dans le Bulletin SSC n° 64. Une cérémonie de remise des prix sera organisée à l'occasion du Congrès International de Chronométrie les 28 et 29 septembre 2010, au Music & Convention Centre de Montreux.

Les modalités du concours se trouvent dans le règlement joint à ce communiqué.

Pour plus d'informations

SSC
Jaquet-Droz 1
CH-2002 Neuchâtel
T 032 720 50 79 – F 032 720 57 51
E info@ssc.ch